

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

N° 12^e/19-06

Service consulté
Direction des Finances

REÇU A LA PRÉFECTURE

18 JUIL. 2006

Coopération internationale - Attribution d'une subvention à l'association "Ai.Dé" de Cernay pour la rénovation de l'école de Goumsin au Burkina Faso

Résumé : *Dans le cadre de la coopération internationale, il vous est proposé, après examen de la 12^{ème} Commission, l'attribution d'une subvention départementale de 3 000 € à l'association "Ai.Dé" de Cernay pour la rénovation de l'école de Goumsin au Burkina Faso réalisée en partenariat avec des élèves et des enseignants du Lycée Deck de Guebwiller.*

L'association "Ai.Dé" de Cernay, composée d'anciens élèves et d'enseignants du Lycée Théodore Deck de Guebwiller, réalise un projet de rénovation de l'école primaire de Goumsin dans la Province de Bazega au Burkina Faso.

Les informations complémentaires quant à cette rénovation, souhaitées par la 12^{ème} Commission lors d'un premier examen le 29 mai 2006, ont été réceptionnées et ont permis d'avoir une idée précise de l'action envisagée.

Il s'agit de rénover deux bâtiments de l'école primaire existante : réfection des toits, des portes et des fenêtres, peinture des façades et des salles de classe et réparation du mobilier scolaire (tables, bancs, tableau mural). Des membres de l'association haut-rhinoise accompagnés d'élèves et d'enseignants du Lycée Deck réaliseront ces travaux du 11 juillet 2006 au 1^{er} août 2006, en collaboration avec l'association des parents d'élèves de l'école, le groupement de femmes et les villageois de Goumsin.

Le coût global, qui s'élève à 10 375 €, est couvert par un autofinancement de l'association "Ai.Dé" à hauteur de 1 961 € et par des soutiens de divers sponsors (Commune d'Aspach-le-Haut, Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale de Jeunesse et Sport, Crédit Mutuel et la société Bayer) pour un montant de 4 950 €. La participation villageoise de Goumsin est évaluée à 1 000 € et correspond à la mise à disposition de la main d'œuvre locale.

Le Conseil Général est sollicité pour participer à hauteur de 3 000 € à cette action de rénovation.

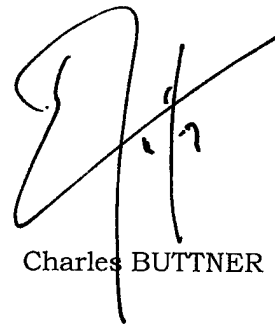
Les frais de transport et d'hébergement du groupe pendant les travaux d'un montant de 10 137 € sont pris en charge pour plus de 75% par les participants.

Je vous invite à :

- vous prononcer sur l'engagement financier du Département en attribuant une subvention de :
 - 3 000 € pour la rénovation de l'école primaire de Goumsin au Burkina Faso.
- m'autoriser à verser cette somme à l'association "Ai.Dé" de Cernay sur présentation d'un compte-rendu de réalisation de l'action et d'un récapitulatif des factures et à signer tous documents relatifs à cette action.

L'incidence financière est prévue en investissement, sur le programme F014, fonction 04, chapitre 204, nature 2042, enveloppe 80016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

